

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15 le cinq juin deux mille vingt-six à 18 heures 30 l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Stéphane REBEYROL

Présents : 15 **Présents** : Stéphane REBEYROL, Charlotte ESTRADE, Jean-Loup VENTRON, Sandrine CARDOSO, Jean Claude BONNAMY, Jean-Louis BAJU, François LACHAIZE, Elisabeth HAZAN, Sandrine CASAGRANDE, Juliette PAOLI, Marion AVANZINI, Florent LACHAIZE, Philippe POMMIER, Pascal CHANTEUR, Véronique PERDIGAL

Représentés : 0 **Représentés** :
Excusés :
Absents :
Secrétaire de la séance : Charlotte ESTRADE

Ordre du jour :

Délibérations :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 mai 2026.
- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales et de leurs suppléants.

Délibérations du conseil :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07.05.2026 (N° DE_2026_52)

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils ont été destinataires du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 07/05/2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le vote à main levée et l'approuve.

sens du vote : adoptée

Élection des délégués pour les élections sénatoriales (N° DE_2026_53)

VU l'arrêté préfectoral n°24-2026-05-19-00003 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués suppléants à désigner ou élire pour chacune des communes du département de la Dordogne en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

CONSIDERANT que le conseil municipal élit les délégués pour les élections sénatoriales parmi ses membres au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part du vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau de vote (art. L.66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 0
- 14 Suffrages exprimés pour REBEYROL Stéphane
- 13 Suffrages exprimés pour PAOLI Juliette
- 11 Suffrages exprimés pour ESTRADE Charlotte
- 4 Suffrages exprimés pour CASAGRANDE Sandrine
- 2 Suffrages exprimés pour BAJU Jean-Louis

Le Conseil Municipal, par ELIT comme délégués pour les élections sénatoriales.

- REBEYROL Stéphane
- PAOLI Juliette
- ESTRADE Charlotte

sens du vote : adoptée

Élection des suppléants pour les élections sénatoriales - annule et remplace la délibération DE 2026_54 (N° DE_2026_55)

lors de sa séance du 5 juin 2026, il a été procédé à l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Il est constaté qu'une erreur matérielle a été faite dans la rédaction de la délibération n° DE_2026_54, le nom de la troisième suppléante y étant erroné. Le procès-verbal de la séance, qui retrace fidèlement le déroulement du scrutin et les résultats de l'élection, mentionne quant à lui le nom exact de la troisième suppléante.

Afin d'assurer la concordance entre la délibération et le procès-verbal, il convient d'annuler et de remplacer la délibération précitée par la présente, sans modification des résultats du scrutin ni de la décision prise par le Conseil municipal.

VU l'arrêté préfectoral n°24-2026-05-19-00003 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués suppléants à désigner ou élire pour chacune des communes du département de la Dordogne en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

CONSIDERANT que le conseil municipal élit les suppléants pour les élections sénatoriales parmi ses membres au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part du vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau de vote (art. L.66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 1
- 14 Suffrages exprimés pour BAJU Jean-Louis
- 14 Suffrages exprimés pour HAZAN Elisabeth
- 11 Suffrages exprimés pour CARDOSO Sandrine
- 2 Suffrages exprimés pour CASAGRANDE Sandrine

Le Conseil Municipal, par ELIT comme suppléants pour les élections sénatoriales.

- BAJU Jean-Louis
- HAZAN Elisabeth
- CARDOSO Sandrine

sens du vote : adoptée

Fin de séance : 19h02

Stéphane REBEYROL
Président de séance

Charlotte ESTRADE
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Charlotte Estrade, the secretary of the meeting.